



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 21 août 2023 à 19h00 à l'hôtel de ville de
Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Ont présents : Messieurs : Jean-William Ayotte
Dany Minville
Jean Louis Clavet
Normand Poirier
Mesdames : Nancy Cloutier
Josée Boulay

Étaient également présents madame Léona Francoeur adjointe
et monsieur Bernard Coulombe, dg.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant
qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 191-08-2023

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL
EST RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté avec les
ajouts demandés.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de juillet
- 5- Correspondance du mois
- 6- Suivi des procès- verbaux
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- **Résolutions et règlements:**

- 9.1 : Résolution pour appui projet aînés en action (PNHA)
Programme nouveaux horizons pour aînées par le Club des
50 ans
- 9.2 : HLM rapport d'approbation budget 2023
- 9.3 : Fonds Innergex aux organismes (10 001.82\$)
- 9.4 : Association du cancer de L'Est du Quebec/ appui
financier
- 9.5 : achat d'un turbidimètre portatif (1 642.99\$)
- 9.6 : Wajax soumission génératrice SP- 2 (3 436.58\$)
- 9.7 : Nouveau maire suppléant
- 9.8 : travaux PRABAM
- 9.9 : urgence vie
- 9.10 : invitation 30 août- maire-suppléant et dg
- 9.11 : permis de lotissement
- 9.12 : inspecteur municipal
- 9.13 : nouveaux bureaux salle du conseil

- 10- Note du DG :
- 11- Période de questions
- 12- Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

marcel mainville
Maire

Bernard Coulombe
Greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 21 août 2023 à 19h00 à l'hôtel de ville de
Cloridorme

N° de résolution
ou annotatif

Sont présents : Messieurs : Jean-William Ayotte
Dany Minville
Jean Louis Clavet
Normand Poirier
Mesdames : Nancy Cloutier
Josée Boulay

Étaient également présents madame Léona Francoeur adjointe
et monsieur Bernard Coulombe, dg.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant
qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 191-08-2023

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL
EST RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté avec les
ajouts demandés.

- double*
- 1- Mot de bienvenue
 - 2- Ouverture de la séance
 - 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 4- Adoption des procès-verbaux du mois de juillet
 - 5- Correspondance du mois
 - 6- Suivi des procès- verbaux
 - 7- Présentation des comptes payés-
 - 8- Présentation des comptes à payer-
 - 9- **Résolutions et règlements:**

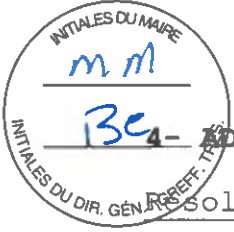
- 9.1 : Résolution pour appui projet aînés en action (PNHA)
Programme nouveaux horizons pour aînés par le Club des
50 ans
- 9.2 : HLM rapport d'approbation budget 2023
- 9.3 : Fonds Innergex aux organismes (10 001.82\$)
- 9.4 : Association du cancer de L'Est du Quebec/ appui
financier
- 9.5 : achat d'un turbidimètre portatif (1 642.99\$)
- 9.6 : Wajax soumission génératrice SP- 2 (3 436.58\$)
- 9.7 : Nouveau maire suppléant
- 9.8 : travaux PRABAM
- 9.9 : urgence vie
- 9.10 : invitation 30 août- maire-suppléant et dg
- 9.11 : permis de lotissement
- 9.12 : inspecteur municipal
- 9.13 : nouveaux bureaux salle du conseil

- 10- Note du DG :
- 11- Période de questions
- 12- Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marcel Mainville
Maire

Bernard Coulombe
Greffier-trésorier



ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX

Résolution # 192-08-2023

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 juillet 2023

N° de résolution
ou annotation

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 juillet 2023 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 juillet 2023 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 193-08-2023

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 juillet 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 juillet 2023 au moins quarante-huit heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 18 juillet 2023 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 194-08-2023

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 août 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 août 2023 au moins quarante-huit heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

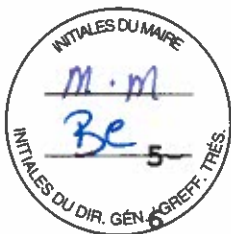
SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 16 août 2023 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

marcel manville
Maire

Bernard Dulbe
Greffier-trésorier



SUIVI DES PROCES VERBAUX

CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au conseil municipal avant la séance pour consultation. La correspondance fait partie intégrante du procès-verbal.

N° de résolution
ou annotation

ADOPTION DES COMPTES

Résolution # 195-08-2023

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} juillet au 31 juillet 2023

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2023;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de juillet 2023 au montant de 192 852.15\$ soient acceptés, prélèvements montant de 153 499.59\$ et salaires pour 39 352.59\$. De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, les paiements directs et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 196-08-2023

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENT AU MONTANT DE 31 244.26\$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement au 21 août 2023;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiement soit acceptée au montant de 31 244.26\$ et que la greffière-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

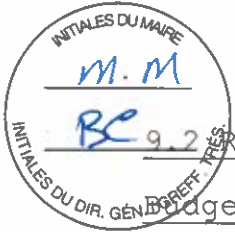
9.1 Résolution # 197-08-2023

Appui

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU;

QUE le conseil municipal appui le Club des 50+ dans leur demande adressée dans le cadre du programme « Projet nouveaux horizons pour les aînés ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution # 198-08-2023

Budget révisé 2023 000924 PU-REG DÉFICIT D'EXPLOITATION

N° de résolution
ou annotation

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal prend bonne note du budget
révisé présenté par l'office municipal d'habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution # 199-08-2023

Fonds de visibilité/Innergex

CONSIDÉRANT QUE les demandes reçues ont été analysées par
le conseil municipal en fonction des critères du
formulaire;

CONSIDÉRANT QUE les organismes doivent se conformer aux
exigences du programme;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANY MINVILLE
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme, selon la liste
établie en fonction des demandes reçues, demande à
INNERGEX de faire parvenir aux organismes dont les
dossiers ont été retenus les montants alloués à chacun :

Partie 1-

Club des 50 plus : 500\$

Association Chasse et pêche : 500\$

Association Loisirs, Sports et culture : 500\$

Partie 2 :

Association Chasse et Pêche : accès champ de tir: 2300\$

Fabrique de Cloridorme : entretien vieux cimetière:1940\$

Chevaliers de Colomb : rampe d'handicapés : 1535\$

Les As de la motoneige : refaire toilettes :1940\$

Association Sports, Loisirs et culture : sonorisation
portable 786.82\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 200-08-2023

Association du cancer de l'Est du Québec

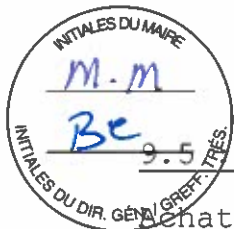
SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL
EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de verser la cotisation
pour l'année 2023 au montant de 250.00\$, tel que prévue
dans l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Manuel Marmelle
Maire

Bernard Goulet
Greffier-trésorier



9.5 Résolution # 201-08-2023

Achat d'un turbidimètre

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-WILLIAM AYOTTE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal fasse l'acquisition d'un turbidimètre portatif au coût de 1 642.99\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 : Résolution # 202-08-2023

Achat d'une génératrice

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal fasse l'acquisition d'une génératrice au coût de 3 436.58\$ plus taxes applicables chez Wajax, pour la station de pompage numéro 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 : Résolution # 203-08-2023

Maire-suppléant

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE MONSIEUR JEAN-WILLIAM AYOTTE est nommé maire-suppléant pour les prochains huit mois.

Monsieur Ayotte accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : Résolution # 204-08-2023

Travaux PRABAM

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la soumission des Entreprise EM Ébénisterie de Cloridorme pour l'ameublement de la salle municipale, selon la soumission déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution # 205-08-2023

Urgence vie

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN WILLIAM AYOTTE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte que monsieur Sarto Fortin suive la formation URGENCE VIE le 25, 26 septembre 2023 au centre Clarence Minville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

marcel manette
Maire

Samuel Clavet
Greffier-trésorier



9.1 Résolution # 206-08-2023

Rencontre information SHQ UMQ

N° de résolution
ou annotation

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le déplacement concernant la rencontre portant sur la démarche d'optimisation du réseau des Offices d'habitation du Québec, pour le maire suppléant et le dg.

Les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 207-08-2023

Lotissement

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise monsieur Roy, à émettre le permis de lotissement demandé concernant le 301, route 132, selon les documents émis de l'arpenteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 : Résolution # 208-08-2023

Inspecteur municipal

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-WILLIAM AYOTTE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate madame Léona Francoeur de faire les démarches nécessaires auprès de Monsieur Vital Côté DG pour les services de l'inspecteur municipal de Madeleine soit Monsieur André Huet selon ses disponibilités pour émettre les permis demandés (rénovation et construction).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions portant sur : Site Web,
Halte routière, Routes municipales,
Règlements roulottes.

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h35

« Je, monsieur Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

marcel mainville
Maire

Bernard Gauthier
Greffier-trésorier



9.11 Résolution # 206-08-2023

Rencontre information SHQ UMQ

N° de résolution ou annotation: SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le déplacement concernant la rencontre portant sur la démarche d'optimisation du réseau des Offices d'habitation du Québec, pour le maire suppléant et le dg.

Les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 207-08-2023

Lotissement

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise monsieur Roy, à émettre le permis de lotissement demandé concernant le 301, route 132, selon les documents émis de l'arpenteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 : Résolution # 208-08-2023

Inspecteur municipal

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate madame Léona Francoeur de faire les démarches nécessaires auprès de Monsieur Vital Côté DG pour les services de l'inspecteur municipal de Madeleine soit Monsieur André Huet selon ses disponibilités pour émettre les permis demandés (rénovation et construction).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions portant sur : Site Web,
Halte routière, Routes municipales,
Règlements roulottes.

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h35

« Je, monsieur Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Marcel Mainville
Maire

Greffier-trésorier